

Politique nationale de lutte à l'itinérance: un amer premier anniversaire

Québec, le jeudi 26 février 2015 - Des représentants du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ) ont tenu ce matin à l'Assemblée nationale une conférence de presse sur le bilan mitigé de la première année de la Politique nationale de lutte à l'itinérance. Alors que la Politique en appelait à un virage majeur afin de ne plus tolérer l'intolérable, le gouvernement actuel est loin d'afficher la volonté politique nécessaire, mais surtout, ne déploie pas les moyens suffisants pour donner véritablement vie à cette Politique. Le prochain budget Leitaou se doit impérativement de corriger le tir et le gouvernement du Québec doit ainsi assumer ses responsabilités envers les personnes les plus démunies de notre société.

Le 27 février 2014, la Politique adoptée par la Ministre Véronique Hivon annonçait un virage majeur et ambitieux dans la prévention et la réduction de l'itinérance au Québec. Faire face au phénomène demande en effet une diversité d'actions, en amont et en aval afin de prévenir et réduire l'itinérance. Or, le phénomène de l'itinérance persiste et s'aggrave dans de nombreuses régions du Québec, alors que le financement, lui, n'est toujours pas au rendez-vous. Force est de constater que l'action gouvernementale présente va à l'encontre de l'esprit de la Politique, car elle met en péril le déploiement du plan d'action interministériel en itinérance de par les compressions budgétaires sévères imposées à ses Ministères ou encore de par la réorganisation du réseau de la santé à travers l'abolition des Agences.

Pour faire vivre cette Politique, il est essentiel que le gouvernement du Québec annonce de nouveaux investissements, ciblés sur les cinq axes prioritaires de la Politique : la santé et les services sociaux, le revenu, le logement, l'éducation et l'insertion sociale et professionnelle et finalement, la lutte à la judiciarisation. Québec doit rehausser le revenu des personnes, développer des programmes d'insertion plus adaptés, appuyer financièrement les jeunes qui poursuivent leurs études secondaires dans les écoles de rue, assurer la construction de nouveaux logements accessibles, pérennes et salubres. Agir pour prévenir l'itinérance et pour aider les personnes à se sortir de la rue constitue un investissement rentable pour notre société : il est essentiel que Québec agisse en ce sens, et dans toutes les régions du Québec.

« Alors que le gouvernement québécois déplore son manque de budget, faut-il rappeler que chaque dollar investi dans cette lutte permet de diminuer les coûts en matière de services d'urgence en santé, en interventions policières, en centres de détention? Que chaque action posée pour prévenir et réduire l'itinérance permet d'accroître la dignité des personnes, leur sécurité, leur qualité de vie? » a demandé Anne-Marie Boucher, coordonnatrice du Réseau Solidarité Itinérance du Québec. L'itinérance ne saurait être tolérée dans une société aussi riche et Québec doit prendre ses responsabilités en la matière, tel que l'indiquait la Politique adoptée il y a un an. Le gouvernement a les moyens et le devoir d'agir.

Contact :

Anne-Marie Boucher, co-coordonnatrice du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ)
(514)659-4733

Anne Bonnefont, co-coordonnatrice du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ) (514) 662-4733

Pierre Gaudreau, président du RSIQ et coordonnateur du Réseau d'Aide aux personnes seules et itinérantes (RAPSIM) (514) 603-1949

Jimena Michea, coordonnatrice du Réseau d'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ) (418) 554-7247